

**Projet du Compte-rendu (II) de
l'Assemblée générale du Forum des ONG sur le PCI
Bogotá, le 12 décembre 2019, 18h00 - 20h30 (GMT-5)**

Ordre du jour :

6. Plan d'activités du Forum des ONG du PCI pour 2020 : Comité directeur, Groupes de Travail, Revue #HeritageAlive, Groupes régionaux, Projets principaux
7. Décision à titre exceptionnel concernant l'Article 21 des Statuts du Forum des ONG du PCI
8. Questions diverses

6. Plan d'activités du Forum des ONG du PCI pour 2020 : Comité directeur, Groupes de Travail, Revue #HeritageAlive, Groupes régionaux, Projets principaux

Le plan a été présenté par Naila Ceribašić.

Quant aux activités du Comité directeur : Lors de sa première réunion prévue pour le 13 décembre 2019, le Comité directeur décidera des personnes qui exerceront les fonctions de président, de vice-président de secrétaire et de trésorier en 2020, conformément à l'Article 21 des Statuts adoptés. Cependant, quel que soit le bureau choisi, la répartition des tâches entre les membres du Comité directeur devrait être mieux équilibrée, et les aspects suivants ont été identifiés comme méritant une plus grande attention de la part du Comité au cours de la prochaine année. :

- i) Des travaux plus intensifs pour renforcer les réseaux, en particulier pour les régions sous-représentées (région II, III, Va et Vb) ;
- ii) L'amélioration des contacts avec le Secrétariat de la Convention, concernant en particulier le président du Comité ;
- iii) L'amélioration de contact avec les présidents des Groupes de travail ;
- iv) L'amélioration du contact avec les Centres de catégorie 2 ;
- v) La disponibilité de tous les textes officiels en anglais et en français, et communications générales de préférence dans les deux langues (comme stipulé dans les principes du Code de conduite et Article 15 des Statuts) ;
- vi) La mise à jour et adéquation des informations disponibles sur le site Web du Forum des ONG du PCI et les plateformes des médias sociaux ;
- vii) Une solution adéquate pour le compte bancaire du Forum.

Sur la base des informations reçues lors de la réunion consacrée à l'échange d'informations sur les activités et les plans des Groupes de travail du Forum des ONG du PCI (tenue le 10 décembre) et des réunions de groupes individuels tenues pendant 14.COM, les Groupes de travail suivants continueront leurs activités : (i) *Groupe de travail sur les moyens alternatifs et plus légers de partager les expériences de sauvegarde*, de nos jours important en particulier en référence à la réforme en cours du mécanisme d'inscription (présidé par Jorijn Neyrinck); (ii) *Groupe de travail sur le gender et la propriété intellectuelle*, avec son plan très ambitieux pour 2020 (présidé par Ani Casimir) ; (iii) *Groupe de travail sur le cadre de résultats global* (présidé par Ananya Bhattacharya); (iv) *Groupe de travail sur l'éthique* (présidé par Antoine Gauthier); (v) *Groupe de travail sur la recherche* (présidé par Albert van den Zeijden); (vi) *Groupe de travail sur l'information et la communication technologique* (présidé par Jorge Gustavo Caicedo).

Rapports de leurs réunions tenues pendant 14.COM sont inclus dans les « Rapports sur les Activités du Forum des ONG du PCI pre-14.COM et 14.COM », disponible sur le site Web du Forum des ONG du PCI. Le Groupe de travail sur le renforcement des capacités cessera d'exister car le renforcement des capacités est un sujet systématique et primordial pour l'ensemble du Forum. (Pourtant les informations sur ses activités passées doivent être archivées.)

Plusieurs nouveaux Groupes de travail pourraient être créés à la suite des consultations et discussions au cours de 14.COM : sur la résolution des déséquilibres géographiques, sur les politiques publiques et le développement régional, sur le tourisme, sur les situations d'urgence, sur le patrimoine trans-local et sur les sports et jeux traditionnels.

Selon l'Article 33 des Statuts, de nouveaux groupes de travail peuvent être reconnus par une pétition signée de cinq ONG accréditées ou plus, soumise et confirmée par le Comité directeur. Il appartient donc actuellement aux membres intéressés représentant au moins cinq ONG accréditées de soumettre leurs propositions au Comité directeur.

En 2020, les projets principaux comprendront :

(i) ***Renforcement des capacités du Forum des ONG du PCI et colloque les samedi et dimanche avant 15.COM***

Le symposium portera sur le PCI et le tourisme durable, et l'élaboration du programme sera réalisée grâce à la collaboration entre les Groupes de travail et en partenariat avec les Centres de catégorie 2. Albert van den Zeijden servira de coordinateur au nom du Forum. Comme cette année, le Comité directeur tentera de couvrir les frais d'organisation (installations, deux déjeuners et pauses café / thé) grâce aux contributions volontaires des États parties.

Quant aux frais d'interprétation en anglais et en français, ils devraient être pris en charge par le Secrétariat de l'UNESCO - sûrement pour le dimanche et peut-être aussi pour le samedi (sinon, le Comité directeur tentera d'obtenir des financements d'autres sources).

Tous les délégués devront obtenir par eux-mêmes le financement de leur logement, y compris les délégués des pays en développement dont la participation, si elle est couverte par le Fonds du Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI, comprend le dimanche mais pas le samedi.

(La suggestion du Forum des ONG du PCI concernant cette question dans le cadre de son intervention sur le point 14.COM 7 de l'ordre du jour n'a pas été acceptée.)

Concernant les activités au cours de 15.COM, le plan est également d'élargir la portée des interventions du Forum des ONG du PCI sur les points de l'ordre du jour du Comité qui présentent un intérêt particulier au Forum et / ou auquel le Forum peut apporter une contribution significative (comme ce fut le cas cette année avec l'intervention sur les points 7, 14 et 15).

(ii) ***Rapport du Forum des ONG du PCI sur l'état de la sauvegarde du PCI en Amérique latine et les Caraïbes, et le rôle des ONG du PCI dans les processus de sauvegarde***

On sait que le premier cycle de rapports régionaux, qui sera présenté au 15.COM, englobera l'Amérique latine et les Caraïbes. Le Forum rédigera également un rapport qui pourrait démontrer et contribuer à l'élaboration de fonctions consultatives et d'autres rôles que les ONG peuvent jouer dans les projets de sauvegarde au titre de la Convention, ainsi qu'à l'amélioration de la collaboration entre les ONG, les États parties et le Centre de catégorie 2 CRESPIAL en tant que principaux acteurs de la région, en accordant une attention particulière aux travaux divers, étendus et importants des ONG du PCI dans la région dont la

grande majorité n'est pas accréditée auprès de la Convention ; du point de vue de la Convention, il s'agit là d'une des régions sous-représentées.
Le coordinateur au nom du Forum et de son Comité directeur sera Jorge Gustavo Caicedo.

(iii) Programme joint à l'Assemblée générale des États parties à la Convention prévue en juin 2020 à Paris

Le comité directeur devrait désigner son membre responsable de la coordination du programme.

Quant au contenu du programme, il a été proposé d'organiser une présentation des Groupes de travail du Forum des ONG du PCI, leurs activités en cours et leurs plans pour l'avenir.

(iv) Participation du Forum des ONG du PCI à la cartographie des ONG

Selon le projet de décision 14.COM 15 (qui devrait être approuvé le 13 décembre 2019), le Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI demandera au Secrétariat de « recueillir les informations pertinentes auprès des organisations non gouvernementales accréditées afin de réaliser une cartographie de leurs domaines de compétence, en tenant compte de leurs capacités » Le Forum espère être invité à prendre une part active à la cartographie, et son intervention sur 14.COM 15 traitera cette question en conséquence.

(Note après les débats et décision 14.COM 15)

Le Forum n'est pas spécifiquement mentionné dans la décision relative à la cartographie, mais le Comité intergouvernemental a décidé d'inscrire un point séparé de l'ordre du jour sur le Rapport du Forum des ONG, sur une base expérimentale, pour sa quinzième session (15.COM). La préparation de ce rapport sera sûrement l'un des projets majeurs du Forum en 2020.

(v) Poursuite d'un travail réussi de #HeritageAlive

Rédacteur en chef est Eivind Falk.

On peut trouver son plan pour 2020 dans les « Rapports sur les activités du Forum des ONG du PCI pre-14.COM et 14.COM », disponibles sur le site Web du Forum des ONG du PCI.

7. Décision à titre exceptionnel concernant l'Article 21 des Statuts

Ce point de l'ordre du jour était co-présidé par Donghwan Choi et Kaloyan Nikolov.

En raison du mécontentement soulevé au sein du Forum et de son Comité directeur à propos de l'adoption de l'Article 21 des Statuts, la proposition présentée par Hanna Schreiber, était que l'Assemblée générale décide « à titre exceptionnel de suspendre l'application de l'Article 21 des Statuts jusqu'à la prochaine Assemblée générale du Forum des ONG du PCI ».

Jorge Caicedo a suggéré d'ajouter à la décision la « compréhension des besoins particuliers des pays en voie de développement et des régions sous-représentées ». Plusieurs délégués se sont opposés à la suggestion d'une addition. Un autre a demandé si cette proposition signifiait la réouverture de l'adoption de l'Article 21 des Statuts et a demandé de le voter.

La décision a été prise de ne pas rouvrir le débat sur l'Article 21 des Statuts à la majorité des voix (20 pour, 12 contre).

Plus loin, la majorité a décidé d'adopter la décision à titre exceptionnel de suspendre l'application de l'Article 21 des Statuts jusqu'à la prochaine Assemblée générale du Forum des ONG du PCI. (28 pour, 2 contre, 2 abstentions).

+ (Remarque)+ Quant aux raisons pour lesquelles cette décision a été prise, Donghwan Choi a répondu, en remerciant pour le vote : particulièrement, les pays en voie de développement dont le Gouvernement quelquefois serait obligé de désigner un expert de l'ONG du PCI pour le membre de la délégation officielle du Gouvernement à cause de manque de personnel au sein du Gouvernement ainsi que les régions sous-représentées au Forum des ONG du PCI.

8. Questions diverses

Aucune autre affaire n'a été soulevée.

Compte-rendu est rédigé par Naila Ceribašić le 6 janvier 2020 et confirmé par le Comité directeur le 5 février 2020. Il sera présenté pour approbation à l'Assemblée générale qui se tiendra en décembre 2020.

Traduction en français faite par Donghwan Choi.